

Communiqué de presse commun OMS/PNUE/COP22
15 novembre 2016

Les ministres de la santé et de l'environnement promettent des mesures sur le climat pour réduire le nombre des décès dus à l'environnement, actuellement de 12,6 millions

15 novembre 2016 | MARRAKECH – Les ministres et les hauts responsables pour la santé et l'environnement se sont engagés aujourd'hui à réduire le nombre annuel de décès dus à la pollution de l'environnement, 12,6 millions actuellement.

À la réunion de la COP22 sur le climat à Marrakech, plus d'une vingtaine de hauts responsables des deux secteurs ont signé la *Déclaration ministérielle sur la santé, l'environnement et les changements climatiques*. Le but est de réduire le nombre des décès imputables à la pollution au moyen d'une nouvelle initiative mondiale visant à favoriser une meilleure gestion des risques environnementaux et climatiques pesant sur la santé.

Selon les estimations de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), on associe quelque 12,6 millions de décès par an à la pollution de l'environnement, dont 6,5 millions de morts (11,6 % du total mondial des décès), estime-t-on, sont liés à la pollution de l'air, dans les habitations ou à l'extérieur.

« Cette déclaration qui fera date a permis d'obtenir un consensus pour mieux articuler nos efforts afin de trouver une solution aux problèmes majeurs de la santé, de l'environnement et des changements climatiques », a déclaré Mme Hakima El Haite, Ministre marocaine de l'environnement. « Ensemble, nous nous engageons à veiller à ce que les populations, leurs moyens de subsistance, leur bien-être et, plus particulièrement, leur santé soient au centre de l'action contre les changements climatiques. »

La déclaration invite les secteurs de la santé et de l'environnement à échanger leurs expériences, leur expertise technique et leurs meilleures pratiques pour renforcer la santé et protéger l'environnement. Des liens globaux et complets entre ces deux secteurs n'existent pas encore.

Impact de la pollution de l'environnement sur la santé

La plupart des décès liés à la pollution de l'environnement surviennent dans les pays à revenu faible ou intermédiaire. La pollution de l'air extérieur reste néanmoins courante aussi dans les pays à revenu élevé avec 9 personnes sur 10 dans le monde exposées à des niveaux de pollution aérienne dépassant les lignes directrices de l'OMS relatives à la qualité de l'air pour ce qui est des particules fines.

Les maladies non transmissibles, notamment les maladies cardiovasculaires, les accidents vasculaires cérébraux, la bronchopneumopathie chronique obstructive et le cancer pulmonaire, sont à l'origine de 94 % des décès dus à la pollution de l'air extérieur. La pollution de l'air à l'intérieur des habitations est en particulier responsable d'environ la moitié des décès d'enfants par pneumonie (environ 530 000 en 2012).

On compte dans les principales sources de pollution de l'air les modes de transport inefficaces sur le plan énergétique, la consommation domestique des combustibles et la combustion des déchets, les centrales au charbon et les activités industrielles.

Selon l'OMS, des centaines de milliers de décès supplémentaires sont dus chaque année aux effets des changements climatiques, comme les canicules, les événements météorologiques extrêmes, les sécheresses ainsi que l'augmentation de la transmission des maladies diarrhéiques et des maladies à transmission vectorielle. Selon les projections, le nombre de ces décès devrait augmenter si l'on n'intervient pas contre les changements climatiques.

Réduction du risque

« Nous savons que l'on peut éviter la plupart des risques sanitaires dus aux changements climatiques », explique Dr El Houssaine Louardi, Ministre marocain de la santé. « En mettant en place cette initiative, nous pouvons travailler ensemble pour renforcer les systèmes de santé, investir dans la prévention des maladies et prendre des mesures de bon sens, comme améliorer les systèmes d'adduction d'eau et d'assainissement ou la surveillance des maladies infectieuses. Cela nous permettra de sauver des vies dès maintenant et nous protégera d'une escalade des risques climatiques. »

La déclaration reconnaît que des politiques bien conçues pour protéger l'environnement auront pour effet de faire baisser la charge de morbidité mondiale attribuable à l'environnement et de réduire l'augmentation des maladies non transmissibles (MNT), telles que les accidents vasculaires cérébraux, les cardiopathies, les cancers et les maladies respiratoires chroniques. Les MNT sont responsables de près de deux tiers des décès, soit 8,2 millions, dus à des environnements nocifs pour la santé.

« Les conséquences désastreuses de la pollution de l'air pèsent à la fois sur le climat et la santé. On les observe partout, depuis les mégapoles baignant dans le smog aux habitations des villages remplies de la fumée des fourneaux pour la cuisine. Pourtant, pratiquement toute la pollution de l'air est due à l'homme et elle est souvent excessive », a déclaré le Dr Margaret Chan, Directeur général de l'OMS. « En travaillant ensemble, entre différents secteurs et avec les partenaires, nous pouvons veiller à ce que les populations, leurs moyens de subsistance, leur bien-être et, plus particulièrement, leur santé soient au centre de l'action contre les changements climatiques. »

« Plutôt que de nous intéresser uniquement au remède, nous avons besoin de davantage de politiques, solutions et mesures intégrées pour éviter les dégradations de l'environnement et les problèmes de santé qu'elles entraînent », a estimé Erik Solheim, Directeur exécutif du Programme des Nations Unies pour l'environnement. « Pour cela, il faut que les communautés de l'environnement et de la santé se réunissent. Nous devons traduire les accords mondiaux en mesures ayant un impact tangible et positif sur la vie des populations. »

« Nous avons des solutions à notre portée, mais il faut une plus grande volonté politique pour matérialiser le changement positif. La coalition demandée aujourd'hui représente une occasion importante, en temps utile, pour catalyser le changement dans de multiples secteurs, qu'il s'agisse de l'énergie, des transports, du logement, de l'agriculture ou encore de la politique et de la planification économiques. »

Les organismes de la santé et de l'environnement s'associent aussi sur une nouvelle campagne, BreatheLife (www.breathelife2030.org), pour sensibiliser à la pollution de l'air,

aux impacts sur le climat et la santé, ainsi que pour promouvoir des solutions en matière de climat qui soient aussi bénéfiques pour la santé.

Liens sur le Web

La *Déclaration ministérielle* est disponible sur le site de l'OMS Santé publique, environnement et déterminants sociaux de la santé :

En anglais : <http://www.who.int/globalchange/mediacentre/events/Ministerial-declaration-EN.pdf>

En français : <http://www.who.int/globalchange/mediacentre/events/Ministerial-Declaration-FR.pdf>

Programme des Nations Unies pour l'environnement

<http://web.unep.org/climatechange/cop22/>

Pour d'autres informations et des interviews, veuillez prendre contact avec :

Nada Osseiran, Chargée de communication, OMS, Portable : +41 79 445 1624,
Courriel : osseirann@who.int

Nadia Bezat, Conseillère de Madame la Ministre de la santé et de l'environnement du Maroc.
Portable : +212 661 263 868. Courriel : nadiabezat@gmail.com.

Sophie Loran, Chargée de communication, PNUE. Courriel : sophie.loran@unep.org.
Tél. : +33 1 44 37 4283.